

ANNIVERSAIRE La Sécurité sociale célèbre cette année ses 80 ans. C'est l'occasion de rappeler l'importance de ce système unique, né en 1945 pour protéger chaque citoyen de la naissance à la retraite.

La Sécurité sociale souffle ses 80 bougies

Née en 1945, au sortir de la seconde guerre mondiale, la Sécurité sociale incarne une ambition collective : garantir à chacun l'accès aux soins, un accompagnement tout au long de la vie, et la possibilité de vieillir dignement. Son anniversaire est l'occasion de faire partager au plus grand nombre la conviction que ce système de solidarité constitue l'un des fondamentaux de notre société et de la république française.

Un choix de société

La sécurité sociale est plus qu'un droit, c'est un choix de société qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures.

Ce modèle solidaire, au cœur du pacte républicain, protège sans exclure, accompagne sans distinction, et unit sans diviser.

Il est le reflet d'une société qui fait le choix de la solidarité plutôt que de l'individualisme. Depuis sa création en 1945, la Sécurité sociale a accompagné les grandes transformations de la société françaises. Aujourd'hui, elle reste un pilier fondamental de notre modèle social.

Les principales dates du dispositif

Pour en retracer l'histoire, voici les dates clés de ce modèle unique :

1920 : Les syndicats agricoles et le Crédit Agricole sont officialisés au niveau national ;

1947 : La Mutualité agricole commence à gérer les prestations sociales du monde agricole ;

1949 : Naissance de la Mutualité sociale agricole (MSA) ;

1952 : La retraite des non-salariés est instaurée ;

1961 : Création de l'Amexa, l'assurance maladie des exploitants agricoles ;

1978 : Généralisation des prestations familiales à toute la population résidant sur le territoire ;

1999 : Le statut de conjoint collaborateur est instauré ;

2002 : Crédit Agricole, l'assurance accident du travail et maladie professionnelle des exploitants agricoles ;

2003 : Mise en place de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) ;

2014 : Les exploitants agricoles bénéficient enfin d'un droit aux indemnités journalières en cas d'arrêt maladie. Jusqu'alors exclus du dispositif, les chefs d'exploitation, collaborateurs et aides familiaux peuvent désormais prétendre à une compensation financière, sous réserve d'une



En 1978 se généralisent des prestations familiales à toute la population résidant sur le territoire.

affiliation d'un an à l'Amexa et du paiement d'une cotisation forfaitaire ;

2014 : La réforme portée par le député André Chassaigne permet une revalorisation des retraites agricoles pour les exploitants à carrière complète, les portant à 85 % du Smic ;

2021 : Le congé paternité en France a été allongé de 14 à 28 jours, dont 7 jours obligatoires. Cette réforme, inscrite

dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, vise à renforcer l'implication des pères dès les premiers jours de la vie de l'enfant.

De multiples défis pour demain

Malgré son succès, la Sécurité sociale fait face à des défis majeurs : vieillissement de la population, diversification des formes de travail, hausse des dépenses de santé, et déficit structurel estimé à 21,9 milliards d'euros en 2025.

Face aux défis économiques, démographiques et écologiques, elle doit évoluer, s'adapter, se réinventer.

La Sécurité sociale fête ses 80 ans, mais elle n'a rien d'une vieille dame. Elle reste une institution vivante, au cœur du pacte républicain, et un symbole de solidarité nationale.

L'avenir de la Sécurité sociale dépendra de notre capacité collective à la défendre, à la moderniser et à la transmettre aux générations de demain.

Connectez-vous sur :

www.caracterres.fr

et retrouvez en temps réel l'actu des départements

16-17-79-86

MSA POITOU